

LE PRADELAIN

**Prades d'Aubrac
aux portes de l'Aubrac**



Vie de la commune - Conseil municipal – Associations - Événements

**Bulletin municipal n° 28
Janvier 2022**

La Recyclerie

Des Services pour des Emplois
des Causses à l'Aubrac

L'essentiel

Recyclerie Olt et Aubrac est portée par l'Association Marmotte pour l'Insertion. L'objectif est de participer au développement Économique et social des communes de l'intercommunalité des Causses à

La **Recyclerie** et l'économie sociale et solidaire

La **Recyclerie** cherche à concilier activité économique et utilité sociale, avec pour ambition de favoriser la création d'emplois dans une perspective d'insertion et de réinsertion, pour une plus grande cohésion sociale...

L'adresse :

Zone artisanale
St Geniez d'Olt et d'Aubrac
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et
14h à 17H
et le samedi de 9h à 12h.
06.80.28.82.25
07.49.25.91.23
recyclerie@gmail.com



Les activités :

- **La collecte d'objets** : mobilier électroménager, vêtements, jouets, outils...
- **Le tri, le contrôle, le nettoyage, la revalorisation** de ces objets (réparation relookage...).
- **La revente** de ces objets.
- **Les déménagements et enlèvement des encombrants**
- **L'entretien des espaces verts** : taille débroussaillage, plantation...
- **Travaux divers** : nettoyage terrasse grenier...



En valorisant les déchets par leur réemploi, la **Recyclerie** a une vertu ecoresponsable : elle sensibilise au recyclage et aux gestes écocitoyens.

CREONS DES EMPLOIS ET DONNONS UNE 2ND VIE A VOS OBJETS



EDITORIAL

Chères Pradelaines, Chers Pradelains,

Avant de vous présenter mes vœux et ceux du conseil municipal, je voudrais revenir sur l'année 2021, qui comme la précédente a été gangrenée par ce virus qui n'en finit pas. A ce sujet, les vœux de la Mairie que nous avons prévus le 9 janvier ne pourront pas avoir lieu en raison des conditions sanitaires.

Au delà des annulations des festivités et des activités, la gestion de la commune en a aussi souffert. Les dossiers en cours prennent un retard considérable. Les deux chantiers prévus, à savoir la réfection des gîtes communaux et l'agrandissement du cimetière en sont la preuve. Pour le premier, les études sont faites par deux architectes, Mme Bages et Mme Aldebert de Saint Geniez. Quant à la nouvelle partie du cimetière, elle est déjà parcellée. Les arbres qui longent le bas du terrain sont coupés et l'entreprise Molin-Pradel va commencer l'enrochement nécessaire, dès que le temps le permettra.

Pour l'année à venir permettez-moi au nom du conseil municipal et de moi-même de vous présenter nos vœux les meilleurs pour vous tous et vos proches. Souhaitons surtout que nous puissions avoir un peu plus de liberté et de visibilité sur l'avenir. Pour l'instant, ce flou est inquiétant, aussi bien sur les plans sanitaires qu'économiques. La situation est compliquée pour beaucoup d'entreprises y compris celles de l'Aveyron. Le manque de liberté que nous subissons démontre combien le lien social est important pour nos villages, combien il est important de pouvoir se retrouver dans des moments communs. La vie a le sens qu'on veut bien lui donner. Nos petites associations : les Rugissants, les quatre clochers, la Pradelaine, la chasse, et celles qui n'en sont pas, comme la danse, la couture, la pétanque permettent de se réunir, de ne pas rester isolés, uniquement axés sur le travail. Sans cela la vie de nos petites communes serait en danger. Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'en occupent et tous les participants.

L'année 2022 qui arrive sera pleine d'incertitudes, faisons tout pour qu'elle se passe le mieux possible. Je renouvelle mes vœux à tous et en particulier aux personnes isolées et fragiles, qu'elles sachent que nous ne les oublions pas.
Excellente année 2022.

Roger Auguy, Maire de Prades

Il est important d'avoir des rêves assez grands pour ne pas les perdre de vue quand on les poursuit. Oscar Wilde.

SOMMAIRE

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 juillet p. 4
du 10 septembre p. 4
du 3 décembre p. 5

LA VIE DE LA
COMMUNE p. 6

LA VIE DES
ASSOCIATIONS p. 13

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 JUILLET 2021

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

Convention de mission à Aveyron Ingénierie pour l'étude de faisabilité pour la réhabilitation des gîtes communaux :

La commune de Prades d'Aubrac a engagé une réflexion sur le réaménagement intérieur de cinq gîtes communaux.

En effet, le bâtiment abritant les gîtes, aménagé dans les années 80, ne répond plus aux attentes et aux usages actuels et aurait besoin de travaux d'amélioration d'un point de vue fonctionnel, mais également une reprise générale des embellissements, et du mobilier intérieur qui aurait besoin d'être remplacé.

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de son adhésion à Aveyron Ingénierie, la Commune les a sollicités en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour réaliser une étude de faisabilité pour la réfection de ce bâtiment et in fine nous accompagner dans la recherche d'un maître d'œuvre.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mission avec Aveyron Ingénierie.

Questions diverses :

- Le conseil municipal décide de changer les tables de la salle des fêtes, un devis a été demandé pour l'achat de tables.
- Agrandissement du cimetière : un hydrogéologue a été mandaté pour effectuer des relevés.
- Contrôle de sécurité de la salle des fêtes : l'avis est favorable toutefois il est nécessaire de modifier le schéma de l'installation électrique.

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

Participation financière de la commune pour le projet de vidange du Lac des Picades :

La Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques et l'Office National des Forêts sont engagés dans un projet de vidange du Lac des Picades afin de procéder au curage et redimensionnement des ouvrages qui permettent le fonctionnement hydrologique du plan d'eau.

Considérant les enjeux majeurs liées au développement économique et social de l'activité « pêche de loisir » du « Lac des Picades », le conseil municipal octroie une participation financière de 5000.00 € HT (sur le budget 2022) à la Fédération de l'Aveyron pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (en sa qualité de maître d'ouvrage délégué) par l'intermédiaire du SIVU de Brameloup.

Décision modificative n°2 du budget eau et assainissement :

Le paiement des redevances avait été prévu au compte 637 or ce paiement doit-être effectué au compte 6518, il a lieu de faire une modification du budget en augmentant et diminuant les comptes de 1730,00 €.

Questions diverses :

- Projet d'adduction d'eau pour les villages de Vioulac et Vioulaguet
- Compte-rendu de l'étude géologique pour l'agrandissement du cimetière de Prades et devis de l'enrochement.
- Le bureau de vote a été transféré définitivement à la salle des fêtes.

REUNION DU 3 DECEMBRE 2021

Le conseil municipal lors de sa séance a pris les décisions suivantes :

Vente de bois par l'ONF :

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de l'ONF d'inscrire la parcelle 3.a, d'une surface de 9.44 Ha, relevant du Régime Forestier, pour la vente de bois sur pied en 2022.

Mise en place du RIFSEEP :

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les emplois de la Fonction Publique Territoriale.

Il autorise le Maire à attribuer une Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle.

Demande de subvention pour la réhabilitation des gîtes communaux :

La commune de Prades d'Aubrac a engagé une réflexion sur le réaménagement intérieur de cinq gîtes communaux.

Ce projet est important sur le plan touristique et surtout pour le développement économique de la commune et du territoire environnant.

Le Conseil Municipal sollicite auprès des financeurs (Etat, Région, Département, Communauté de communes des Causses à l'Aubrac) une demande de subvention pour permettre le co-financement de ce projet.

Délibération de principe pour le recrutement d'agents contractuels de remplacement :

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels de droit public pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

Décision modificative n°1 du budget principal :

Afin de régulariser la somme versée dans le cadre du dispositif 2021 de soutien aux collectivités soit 3 € de moins que prévu, il y a lieu d'effectuer l'opération de virement de crédit de 3 € au compte 022 – « Dépenses de fonctionnement imprévues » au profit du compte 6718 - « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

Adhésion au contrat groupe assurance des risques statutaires 2022-2025 :

La commune a demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aveyron de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition de l'assureur Gras Savoye/CNP pour 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Questions diverses :

- Projet d'extension du réseau d'eau sur les villages de Vioulac et Vioulaguet.
- Acquisition d'un vidéoprojecteur, d'une enceinte Bluetooth et remplacement d'un ordinateur à la mairie.

LA VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX DANS L'ÉGLISE DE BORN

Pendant l'été, 26 jeunes scouts originaires d'Ile de France ont participé à des travaux de rénovation dans l'église de Born, financés par la commune, avec une participation de la paroisse de St Geniez pour l'achat des matériaux et le prêt d'un échafaudage par Gérard Blanc. Leur camp a été installé dans un champ prêté par un agriculteur de Born.



CONFERENCE « DES PIERRES ET DES HOMMES » de J.P. PASSERON

Le 2 août, une conférence «Des pierres et des hommes» animée par Jean-Paul Passeron, géologue, a rassemblé de nombreux pradelains à la salle des fêtes.

Le territoire de la commune de Prades comprend, de par sa situation entre le plateau de l'Aubrac et la vallée du Lot, une variété importante de nature de sols (basaltiques sur la partie haute de la commune, calcaires au Caussanel et sous le bourg, schisteux plus bas). On retrouve d'ailleurs ces caractéristiques dans les pierres ayant servi à construire les maisons.

A la fin de la conférence, 292,50 € ont été recueillis, au profit de l'association PABS les bébés du Pérou, et un pot de l'amitié offert par la mairie.



DES MARCHEURS DANSEURS DE PASSAGE A PRADES

Le 5 août, un groupe de danseurs folkloriques a fait une halte à Prades. Parcourant à pied «le chemin des bourrées», itinéraire instauré par le CNRS dans les années 80, les six danseurs de différentes nationalités ont dansé sur la place du village plusieurs bourrées, applaudis par quelques habitants présents à ce moment.



PETIT DEJEUNER AUX TRIPOUX

Cette année encore, la fête de Prades n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire et des contraintes liées à l'organisation de cet événement. Cependant, le 8 août a été organisé au restaurant L'Etape le traditionnel petit déjeuner aux tripoux. En espérant que la situation sanitaire permettra l'an prochain d'organiser les festivités habituelles du mois d'août.



WISH ONE GRAVEL

Lors de la course Wish One Gravel des Causses à l'Aubrac des 21 et 22 août, les 82 coureurs ont pu, comme l'an dernier, se ravitailler au village, avant d'arriver à Brameloup où se situait la ligne d'arrivée.



EXPOSITION DE PHOTOS

Après l'été et les Journées du Patrimoine, les photos d'Anne Garola, Joëlle Boulenc, Anne-Marie Bouvier et Jean-Paul Passeron ont laissé la place aux photos anciennes de Prades et de ses habitants, visibles dans la salle d'exposition le mercredi après-midi. Cette année encore, nombreuses ont été les personnes venues admirer le travail des photographes.



CONCERTATION SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Lundi 4 octobre, une trentaine de personnes ont participé à la réunion organisée par le PNR de l'Aubrac et l'agence Concepto, qui a exposé la démarche devant permettre à cinq communes du territoire du PNR (Prades d'Aubrac, St Chély d'Aubrac, Marchastel, Mur de Barrez et Chaudes-Aigues), de réfléchir à des solutions permettant de limiter la pollution lumineuse générée par l'éclairage public de nuit. Lorsque la nuit a été suffisamment noire, une balade dans les rues du village a permis de se rendre compte des différences entre les systèmes d'éclairage installés dans la commune au fil des années, et de mesurer la qualité du ciel. De retour à la salle des fêtes, un pot de l'amitié a permis de prolonger les discussions. Le lendemain, une réunion à la salle d'animation en présence de quelques habitants, invités à remplir un questionnaire également envoyé aux personnes présentes à la réunion de la veille, s'est clôturée par la présentation de l'étude de Concepto sur l'éclairage public de Prades.

TRAVAUX EGLISE DE PRADES

La mairie a voté dans son budget une somme pour différents travaux dans l'église de Prades. Plusieurs étapes sont prévues, la première est la restauration du Christ en croix sous le porche. Le 15 octobre, la société Delpont originaire du Lot a monté un échafaudage pour la dépose, opération délicate quand on connaît la valeur de cet ouvrage du XIV^{ème} siècle. D'autres travaux sont prévus, comme la reconstitution des anciens retables datant de la même époque. Le financement est assuré par : la Région, l'Etat, le Département et la Mairie. Toutes ces opérations contribuent à donner à l'église de Prades un caractère exceptionnel. Le public, qui chaque année est de plus en plus nombreux à la visiter, ne s'y trompe pas.



LAC DES PICADES

Le lac s'était progressivement envasé au fil des années, ce qui nuisait à la survie des poissons, et les équipements hydrauliques ne répondaient plus aux normes en vigueur, notamment pour l'évacuation des débits lors de crues sans nuire à la qualité des eaux du ruisseau des Mousseaux.

L'ONF, en partenariat avec la Fédération de Pêche de l'Aveyron, l'Agence de l'Eau Adour et le SIVU de Brameloup a donc entrepris des travaux de vidange (octobre 2021), qui seront suivis du curage et de travaux (juillet à septembre 2022), puis la remise en eau (novembre 2022). Le lac sera rouvert pour la pêche au printemps 2023.



JOURNEE VENTE PRODUITS D'ENTRETIEN, COSMETIQUES, BIEN-ETRE ET DE CUISINE

Le 30 octobre, à l'invitation du club de couture, Corinne Niel est venue proposer des produits de la société Body Nature, entreprise française spécialisée depuis 50 ans dans les produits d'entretien, de bien-être, et les cosmétiques bio. Corinne est conseillère de cette marque depuis 4 ans, et également pour la marque Guy Demarle (articles de cuisine) et Be-Save (mise sous vide des aliments). Une tombola et un petit goûter a clôturé cette journée.



CONFERENCE « LES BRIGANDS EN ROUERGUE » DE CLAUDE PETIT

Le 5 novembre, devant une assemblée d'une cinquantaine de personnes, Claude Petit, historien, est venu parler des Brigands du Rouergue.

Le brigandage a toujours existé, mais il était particulièrement présent en Rouergue à partir de la Guerre de Cent Ans, puis des guerres de religions. Les brigands étaient parfois des soldats sans emploi pendant l'hiver, et bénéficiaient souvent de l'aide des villageois pour se cacher.

Au 14ème siècle, la dômerie d'Aubrac, Bonnefon, Aurelle et Prades d'Aubrac font l'objet de pillages (vol de bétail, de récoltes, prisonniers rendus contre rançon).

Au 15ème siècle, certains villages se dotent de forts et l'on voit apparaître des granges et des églises fortifiées.

Au 16ème siècle, la dômerie d'Aubrac est à nouveau pillée, ainsi que Galinières.

Au 17ème siècle, des châteaux sont rasés (St Urcize, Saint Laurent d'Olt, Calmont d'Olt) par les seigneurs qui se livrent à des luttes sans merci.

Au 18ème siècle, Mandrin prend la tête de plusieurs centaines d'hommes, auteurs de méfaits dans la région (Bournazel, Millau, St Affrique et Rodez). Jean Pierre Bouissou dit le voleur d'Alpuech, accompagné d'une petite troupe, pratique dans la région des vols et des assassinats.

Pendant la Révolution, Marc Antoine Charrier, notaire de Nasbinals, et ses troupes sont responsables de nombreuses exactions sur l'Aubrac. Des soulèvements ont lieu autour de Castelnau de Mandailles. Les victimes sont les acquéreurs de biens nationaux, mais également le notaire de Prades, Jacques Galdemar, assassiné en 1796.

Plus récemment, le Masque Rouge dont on ignore l'identité, détroussait les passants dans la région d'Estaing et Villecomtal.



CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Elle a débuté, le dimanche 14 novembre, à l'église de Prades, avec des chants et la lecture de la lettre de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, puis l'énumération de la liste des morts de la commune durant les différentes guerres. Un texte a ensuite été lu par le président de la FNACA du canton de St Geniez, André Cayzac, sur les conséquences des conflits dans le monde et le devoir de mémoire, et une gerbe a été déposée au monument aux morts. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à la salle des fêtes.



DECORATIONS DE NOEL

Comme chaque année, des bénévoles de Prades et de Born se sont réunis pour installer les décorations de Noël au début de mois de décembre.



REUNION PLUI AGRICULTEURS

Le 13 décembre, les agriculteurs de la commune ont été invités par la Chambre d'Agriculture à travailler sur le recensement des bâtiments d'élevage et de stockage existants, en vue de créer un zonage agricole permettant de réaliser à l'avenir des extensions, aménagements, nouvelles constructions, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) par la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac.



NOUVEAUX HABITANTS

- M. et Mme Régis Cayla à Brameloup
- M. et Mme Serge Ceccon à Brameloup
- M. et Mme Didier Hermet à La Vayssière
- Mme Myriam Baheux à La Bastide
- Mme Nathalie Haddad à Prades
- M. et Mme René Boubet à Prades

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune

ETAT CIVIL

Au cours de l'année 2021, il a été inscrit dans les registres de l'État Civil :

- 6 décès
- 2 mariages

URBANISME

Au cours de l'année écoulée, la Mairie a instruit :

- 7 permis de construire
- 13 déclaration préalables de travaux
- 28 certificats d'urbanisme d'information
- 7 certificats d'urbanisme opérationnels

LA VIE DES ASSOCIATIONS

CLUB COUTURE

Les activités ont repris à la mi-septembre pour des travaux de couture, tricot, broderie ou patchwork, et la découverte d'une technique d'impression sur tissu : la cyanotypie.

Si ces activités vous intéressent, rendez-vous à la salle d'exposition tous les lundis de 14h à 17h30.



SOCIETE DE CHASSE

Le 4 août s'est réunie la société de chasse de Prades et l'unité de gestion du Nord Aveyron, animée par le responsable de l'unité de gestion sangliers de l'Aubrac et son technicien. Les dates d'ouverture et de fermeture, le bilan de la saison écoulée, les projets à venir et la sécurité ont été abordés au cours de cette réunion, clôturée par un verre de l'amitié.



Le 13 août s'est tenue l'assemblée générale de la société de chasse. Le bilan d'activité et le bilan financier, ainsi que les projets pour la prochaine saison étaient à l'ordre du jour. Le plan de chasse est cette année de cinquante cervidés et trente chevreuils. La réunion s'est clôturée par un verre de l'amitié.



SYNDICAT AGRICOLE NORD AVEYRON

Le 5 août, une réunion d'information a été organisée par le Syndicat agricole du Nord Aveyron, à laquelle étaient conviés les agriculteurs de la commune, de Pomayrols, Condom, St Chély et St Geniez sur les aides accordées par l'État pour les pertes de fonds sur sol et clôtures occasionnées par les fortes neiges de l'hiver.



Les élections du bureau du Syndicat Agricole Nord Aveyron ont eu lieu le 3 décembre. Le bureau a été reconduit, et deux nouveaux membres se sont ajoutés, tous prêts à s'investir dans de nouveaux projets.

Président : Mathieu Marcillac - Secrétaire : Benoît Serres - Trésorière : Valérie Sabrié
Membres : Francis Auguy, Sébastien Boulet, Étienne Serres, Bertrand Villaret.



LES 40EMES RUGISSANTS DE L'AUBRAC

Du 20 au 24 septembre, 28 adhérents ont visité le Pays Basque, en passant par Biarritz, Bayonne, Espelette, la Vallée des Aldudes, St Jean Pied de Port, la montagne de la Rhune, la région du Jurançon et la Ganaderia de Manyus. Ils ont pu découvrir de magnifiques paysages et les nombreuses spécialités locales (jambon, piment, vin...). Ils étaient hébergés à la résidence des Collines d'Iduki à Bastide Clairence, où des soirées spectacles étaient organisées. Le beau temps les a accompagnés tout au long du séjour.



Le 24 octobre avait lieu l'Assemblée Générale, au cours de laquelle le bureau a été renouvelé comme suit : Raymond Boulet Président, Jean-Claude Vioulac Trésorier et Marie-Claire Boulet Secrétaire. L'association compte 41 adhérents. Le bilan de l'année écoulée et les projets de l'année à venir ont également été abordés au cours de cette réunion, qui s'est terminée par un repas «Au petit creux» à Curières.

Le 20 novembre, une soirée était organisée au Bowling d'Onet le Château, à laquelle ont participé 28 personnes. Après deux parties de bowling, ils ont pu déguster un délicieux repas, tout cela dans une joyeuse ambiance.

AMICALE DE PARIS

Le 9 octobre, une vingtaine de pradelains se sont retrouvés au Marché de Bercy à Paris. La soirée a été l'occasion d'un repas composé de produits du terroir (foie gras de la Drosera Gourmande, charcuterie de la maison Conquet, vin d'Estaing et bière de la Brasserie d'Olt).



ASSEMBLEE GENERALE DE LA CUMA

Le 22 octobre s'est tenue l'Assemblée Générale de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Prades d'Aubrac.

A cette occasion, le Président Bertrand Villaret a tenu à remercier tout particulièrement Florent Valéry pour avoir occupé le poste de trésorier durant une dizaine d'années.

Son successeur, Privat Serres, a présenté à l'assemblée l'ensemble du matériel agricole présent en CUMA (bilans, comptes et état des lieux du matériel).

La CUMA va se doter d'une nouvelle bétailière au début 2022. A l'issue de la réunion, la soirée s'est terminée par un repas au Relais de Lassouts.

Bureau : Président : Bertrand Villaret - Trésorier : Privat Serres - Secrétaire : Alain Serres

CLUB DES 4 CLOCHERS

Le 3 novembre, après les traditionnels jeux de cartes et de société qui les réunit chaque mercredi après-midi à la salle d'exposition, les membres du club ont pu déguster une grillée de châtaignes, accompagnée de cidre. Tout le monde est reparti heureux, en attendant de se revoir la semaine suivante.





Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac

Assumant des missions de plus en plus nombreuses, ayant besoin d'organiser les projets dans l'espace de son territoire et de se doter d'une vision prospective à 10-15 ans, la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac en étroite collaboration avec les 17 communes-membres qui la compose, a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lors du Conseil communautaire du 28 septembre 2021.

Ce PLUi est un document d'urbanisme qui traduira l'ambition intercommunale et la politique de tous les élus pour harmoniser et organiser l'aménagement des communes pour toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne (habitat, équipements et services, développement économique, mobilités, environnement, etc.).

Ainsi dès sa mise en application, le PLUi remplacera tous les autres documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Il sera alors le document de référence unique pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire et autres).

Structuré par étapes qui se retrouvent dans la composition du document, le PLUi débute en cette fin d'année 2021 par une phase de diagnostic, sorte de lecture du territoire au travers d'un travail documentaire et de repérages de terrain, qui permettra de repérer les grands enjeux et croisera différents angles de vue. Découleront de ce diagnostic le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixera les objectifs de développement et les actions à mettre en œuvre puis les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le Règlement qui seront les outils et les moyens pour classer les différentes zones et parvenir à atteindre les objectifs d'aménagement fixés.

Pilotée par la Communauté de communes, cette démarche longue et complexe en raison des modalités réglementaires devrait trouver son achèvement en 2024 par l'approbation du document.

Tout au long de ce processus, des modalités de concertation ont été prévues afin de permettre aux habitants et aux usagers d'accéder aux informations relatives au projet de PLUi et de formuler des observations et des propositions. Cet enjeu démocratique de construction collective du projet de territoire doit permettre une mobilisation et une appropriation de la démarche par chacun.

Ainsi, des permanences seront programmées, des articles seront diffusés dans la presse locale et les bulletins communaux, et des informations et document seront affichées et tenues disponibles au siège de la Communauté de communes (et sur son site internet) ainsi que dans les mairies des communes-membres (et sur leur site internet, s'il existe).

En plus de ces dispositions, et ce dès maintenant et jusqu'à l'arrêt du projet, le public peut faire connaître ses observations au fur et à mesure de l'élaboration du PLUi en les consignnant dans un registre ouvert à cet effet au siège de la Communauté de communes (à Coussergues -PALMAS D'AVEYRON) et dans chacune des mairies, aux heures et jours habituels d'ouverture des lieux.

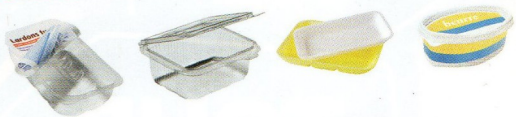
Enfin, pour celles et ceux ne pouvant se déplacer, il est également possible de les adresser par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de communes DES CAUSSES A L'AUBRAC 3 place de la Fontaine - Coussergues 12310 PALMAS D'AVEYRON.

MAINTENANT

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES



TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS



LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !

+ D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

TOUS LES PETITS MÉTAUX

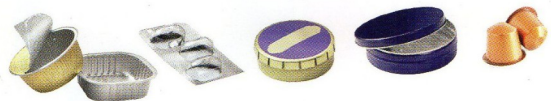
TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES



TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX



NOUS TRIONS DÉJÀ...

TOUS LES FLACONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES





**Le Maire et les Conseillers Municipaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2022**

**DECHETTERIE DE SAINT GENIEZ D'OLT
Horaires d'ouverture**

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**MAIRIE DE PRADES D'AUBRAC
et bibliothèque municipale
Horaires d'ouverture**

mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
jeudi de 13h30 à 17h30

tél : 05 65 48 71 81 / 06 87 09 29 37

fax : 05 65 48 74 96

site internet : www.pradesaubrac.fr

email : contact@pradesaubrac.fr